SOS Durance vivante

Réunion du 13 novembre 2019

Les barrages

Présentation Alain ROUILLARD

1/Nos prises de position

Depuis un an, nous avons lutté contre la privatisation des barrages (et l'ensemble des équipements hydroélectriques) :

Pour des raisons d'ordre général : rôle de l'hydraulique dans l'approvisionnement énergétique renouvelable et la sécurité du réseau

Pour des raisons plus locales : refus de voir éclater la gestion de l'ensemble du bassin

Notre action a été, essentiellement, de participer à une pétition en ligne(Citizaction), de se rendre à la manifestation du 8 mai à Serre-Ponçon (Françoise et Pierre) et d'interpeller Renaud Muselier, président de la Région, au moyen d'une lettre ouverte relayée auprès des instances locales (collectivités et organismes gestionnaire)

2/Les impacts de notre action

Impacts directs.

Les résultats de la pétition (82 000 signatures), bien qu'appréciables, ne sont pas à la hauteur des enjeux.

La lettre ouverte a reçu plusieurs réponses : de Muselier lui-même, ainsi que des Présidents des Conseils départementaux des Bouches du Rhône (Martien Vassal) et du Vaucluse (Maurice Chabert). Des parlementaires ont aussi répondu : Julien Aubert (député LR du Vaucluse) et Pierre Dharréville, député communiste des Bouches du Rhône. Tout en manifestant leur intérêt pour notre démarche, ces personnalités, à l'exception de P. Dharréville, ne se sont pas positionnées clairement contre la privatisation. Nous avons été reçus par le Département des Bouches du Rhône (au niveau des services dédiés) et par Julien Aubert. Peu d'élus se sont exprimés directement sur le sujet, à part les 8 parlementaires régionaux de plusieurs groupes qui ont signé la résolution des 100 députés. Plusieurs maires des communes riveraines auraient indiqué leur opposition mais sans que cela soit formalisé. Le maire de Villelaure, s'il a confirmé son accord avec notre position au cours de la réunion du 4 juillet 2019, ne l'a jamais repris dans un document officiel.

Impacts indirects :

La période a été marquée par un mouvement d'ensemble pour la défense des services publics : gilets jaunes, protestations contre la privatisation des autoroutes, mouvement SNCF, procédure de referendum d'initiative parlementaire contre la privatisation d'Aéroports de Paris. Plus localement, la manifestation de Serre-Ponçon

du 8 mai, a eu un grand retentissement. En un an, le sujet est devenu bien plus sensible et donne un écho à nos positions.

Notre notoriété a également progressé : l'action victorieuse autour de l'usine à salade, impliquant directement plusieurs de nos membres, a mis en évidence la force potentielle de l'intervention des citoyens et la pertinence des actions à caractère environnemental. La participation active dans des travaux d'élaboration de projets (plan climat COTELUB), notre présence remarquée à la Fête de la Durance, en juin, nous ont positionné comme intervenants utiles. Cela est positif et constitue un point d'appui pour la suite, mais ne doit pas nous faire oublier le faible nombre de personnes dans l'action.

Les convergences :

Les actions ont renforcé nos liens avec d'autres acteurs de la Durance : l'Etang Nouveau, La Parole aux Citoyens (Mallemort), CADE (Alleins), CGT Energie (Sylvain Miralles). Cela nous permet d'aborder les questions à une dimension plus large, de conjuguer nos moyens (par exemple la Fête de la Durance) et de renforcer notre représentativité (notamment auprès du SMAVD). En même temps, au-delà de notre accord de base sur les questions essentielles, l'intérêt d'une approche spécifique nous conduit à développer une réflexion propre, ce qui doit nourrir le débat.

3/Les évolutions en cours

Evolutions d'ensemble :

Le gouvernement hésite sur le dossier des privatisations : il fait partie des « dossiers à risque », susceptibles de déclencher des mouvements en période tendue.

La direction d'EDF a présenté le projet Hercule, dans lequel la filière nucléaire serait « sanctuarisée » dans une entité publique, comprenant également les « grands barrages ». EDF a, parallèlement, créée l'unité PAH (petits aménagements hydroélectriques), à caractère concurrentiel. Aujourd'hui, on n'a aucune indication sur la limite entre la petite et la grande hydraulique.

La confusion est croissante : le 10 novembre, Elisabeth Borne, ministre de l'environnement, s'est déclarée sur France Inter, en désaccord avec les projets nucléaires d'EDF. Les aléas sur la composition de la Commission Européenne, le désaccord franco-allemand, rendent incertain le traitement de sujets majeurs. Les cartes pourraient être rebattues dans beaucoup de domaine : on sent bien que les points touchant au climat et à l'énergie sont de plus en plus sensibles.

Concernant la Durance, la notion de « chaîne » a été mise en avant. Elle signifierait que la mise en concurrence éventuelle des concessions ne pourrait concerner que l'ensemble des équipement (ou des sous-ensembles cohérents). Le SMAVD a indiqué que la moyenne des dates de renouvellement se situerait autour de 2050. Le barrage de la Brillanne, dont la concession devait être renouvelée en 2018, est toujours dans le giron d'EDF, ce qui a fait baisser les tensions : les mobilisations directes (CGT, gilets jaunes) semblent suspendues, mais la force des mouvements sociaux devrait apparaître autour de la date du 5 décembre et de ses suites.

Notre propre vision :

Si le refus de la privatisation des barrages a constitué un des points de départ, notre approche est devenue plus globale en se fondant sur l'identité même de la Durance, élargie à l'ensemble de son bassin versant. Le texte fondateur présenté aujourd'hui en est l'illustration. Notre rôle est de réfléchir et agir pour que la rivière, aujourd'hui artificialisée et dénaturée, retrouve, le plus possible, son rôle majeur dans une restauration vraie du rapport nature/homme. La question de la privatisation des barrages, pour importante qu'elle soit, est remise dans cette perspective, ce qui nous permet de dépasser la contradiction d'origine : refuser la privatisation, n'est-ce pas donner un quitus au couple EDF/ETAT, dont les décisions ont abouti à la situation critique d'aujourd'hui ?

Quelles perspectives ?

Face à des sujets complexes, tout le monde se cherche. Mais la situation devient plus tendue : la sécheresse de l'été 2019 a fait baisser la retenue de Serre-Ponçon de près de 8 m et a mis en évidence les risques majeurs de diminution de la ressource en eau. Les conflits d'intérêt réapparaissent : le département des Hautes Alpes veut créer une SEM hydraulique pour préserver la vocation touristique de la retenue ; EDF annonce qu'elle ne pourra maintenir des niveaux qui diminuent le rendement énergétique que si elle obtient des compensations financières. Par ailleurs, les travaux sur les seuils entre Pertuis et Villelaure ont révélé la grande fragilité des aménagements en raison des prélèvements excessifs de matériaux dans le lit de la Durance.

Face à cela, la réponse qui est donnée, est purement formelle : il faut faire le SAGE . Mais les délais sont très longs (plusieurs années), le meccano institutionnel redoutablement complexe. Les « techniciens » du SMAVD, dont le rôle est majeur, mais les moyens limités, semblent conscients des risques et de l'insuffisance des soutiens politiques, les élus locaux demeurant plus préoccupés par les enjeux très locaux qui conduisent à prendre encore plus sur le lit de la Durance, que par une approche d'ensemble. Ils estiment que les associations et les mouvements de citoyens (dont le nôtre) peuvent aider à avancer vers de véritables solutions. Cela renforce notre responsabilité en nous obligeant, en même temps à renforcer notre connaissance et notre pertinence.

Dans un premier temps, il nous faut revenir sur <u>la question des **STEP**</u> (stations de transfert d'énergie par pompage).

Depuis plusieurs années, nos amis de l'Etang Nouveau militent pour l'équipement en STEP de tous les barrages de la chaîne Durance-Verdon. Jusqu'ici, nous ne nous sommes pas prononcés directement sur le bien-fondé de cette position.

Il s'agit, en effet, d'un sujet complexe :

.Sur le plan énergétique, les STEP utilisent l'électricité (à dominante nucléaire), lorsqu'elle est excédentaire, donc à bas coût, pour la remonter derrière les barrages et produire une électricité mobilisable en heure de pointe, à prix plus élevé. Il a été calculé (rapport Dambrine de 2006) que la rentabilité serait assurée dès lors que le prix du baril

de pétrole serait supérieur à 40€ ; il est, aujourd'hui, de l'ordre de 60€. Mais ces données doivent être réactualisées

.Sur le plan de la gestion de l'eau : le turbinage vers l'amont permet de maintenir une plus grande quantité d'eau dans le lit de la rivière et de faciliter la diversité des usages, tout en diminuant les déversements, notamment dans l'Etang de Berre

.Sur le plan environnemental, si le maintien d'une plus grande quantité d'eau est favorable aux habitats végétaux et animaux, le turbinage dans les deux sens accroît encore l'artificialisation et peut provoquer de nouvelles perturbations.

La perspective d'un équipement en STEP de 17 barrages ne peut faire l'objet d'une décision à la légère : c'est pourquoi l'Etang Nouveau demande qu'une étude soit lancée (reprenant une des conclusions du rapport Dambrine) ; il n'a jamais été répondu à cette demande. Le processus d'élaboration du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) pourrait permettre de relancer le sujet, même si la direction du SMAVD se montre réticente.

Notre implication dans la définition d'une politique d'ensemble de la Durance

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'intervention des associations et citoyens peut prendre plus d'importance : après nous avoir reçu, la SMAVD, qui a la qualité d'Etablissement Public Territorial de Bassin, est le support de l'élaboration du SAGE. Après nous avoir reçus le 17 octobre, il va organiser une réunion des associations. Nous avons là, une opportunité de faire avancer notre connaissance des sujets tout en présentant nos positions sur plusieurs d'entre eux. Sans être angéliques sur les aboutissements, il peut être possible que certains points avancent, parce que la situation d'ensemble évolue ou/et parce que des actions et mobilisations sont lancées, par nous et par d'autres. Dans ce cadre, les différentes étapes du processus de mise en concurrence des concessions, si elles se réalisent, pourront donner lieu à des interventions ciblées.